

Fiche de poste

Agent recenseur

Dans le cadre du recensement de la population 2022, la commune d'Escalquens recrute 16 agents recenseurs pour le recensement de la population qui se déroulera **du 20 janvier au 19 février 2022**.

Descriptif des tâches à réaliser

Se former aux concepts et règles de recensement :

- Assister aux séances de formation obligatoire organisées par l'INSEE

Effectuer la tournée de reconnaissance :

- Repérer l'ensemble des adresses de son secteur
- Les faire valider par le coordonnateur communal du recensement
- Organiser sa tournée de manière rationnelle

Déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet :

- Déposer à chaque habitant les imprimés de recensement
- Expliquer aux habitants la procédure pour compléter l'imprimé du recensement en ligne
- Aider les personnes qui en expriment le besoin à compléter les imprimés papiers

Suivre l'avancement de la collecte :

- Tenir à jour régulièrement le carnet de tournée
- Pour les réponses papier : récupérer les questionnaires complétés par les habitants dans les délais impartis
- Pour les réponses par internet : assurer un suivi des alertes reçues par SMS
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis
- S'assurer que tous les habitants de son secteur ont répondu aux questionnaires en ligne

Rendre compte de l'avancement de son travail au coordonnateur communal, au moins une fois par semaine :

- Lui remettre les questionnaires collectés manuellement
- Comparer les résultats issus d'internet et régler d'éventuels problèmes

Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents mis à disposition

Qualités requises :

- Disponibilité
- Capacité à assimiler les concepts
- Avoir la capacité à dialoguer pour convaincre les habitants
- Aisance relationnelle
- Moralité, neutralité et discrétion
- Sensibilisation à internet
- Connaissance des outils bureautiques et informatiques
- Stabilité dans la fonction
- Ténacité
- Rigueur, organisation et méthode

Formation :

- 2 demi-journées assurées par l'INSEE en janvier avant le début du contrat

Caractéristiques particulières :

- Disponibilité quotidienne y compris en soirée et le samedi
- Large amplitude des horaires
- Pas de congé pendant la durée de la collecte
- Permis B et véhicule souhaitable

Rémunération :

- En fonction du nombre de feuilles de logement remises (3€ par feuille remplie) + rémunération forfaitaire des journées de formation (forfait global de 50€) + forfait frais de déplacement (40€)

Date limite d'envoi des candidatures :

- Vendredi 3 décembre 2021 à l'adresse suivante : Monsieur le Maire, Mairie d'Escalquens, Place François Mitterrand, CS 67660 Escalquens, 31676 Labège Cedex
- Ou par mail : sylvie.bocchini@escalquens.fr
- Renseignements au : 05 62 71 73 50